

## Renforcer les usages pédagogiques du numérique dans l'établissement

Textes de référence : [Mesure Phare N°4 de la TVP](#) ; [Vadémécum : Renforcer les usages du numérique](#) ; [Référentiel des compétences de l'enseignant](#) ; [Le cahier de texte numérique](#) ; [La RGPD](#) ;

### Plan Planifier

Le renforcement des usages numériques est au cœur de la transformation de la voie professionnelle. C'est l'une des 4 mesures phare.

Le numérique est lié à la TVP pour au moins 3 raisons :

- Offrir de nouvelles modalités pédagogiques;
- Préparer les élèves, futurs citoyens, aux usages du numérique ;
- Apporter une réponse à la digitalisation des activités.

#### 1. Pilotage, impulsion et organisation

Les usages réglementaires du numérique sont-ils mis en œuvre dans l'établissement ?

Quelle est la stratégie de l'établissement pour renforcer les usages pédagogiques du numérique ?

Les personnes ressources liées à la mise en œuvre des usages du numérique, sont-elles identifiées ?

#### 2. Pratiques éducatives et pédagogiques

Quelles certifications pour les élèves et les enseignants ?

L'usage du numérique, en général, permet-il de faire émerger une plus-value pédagogique ?

L'usage des ENT, en particulier, permettent-ils de faire émerger une plus-value pédagogique ?

#### 3. Formation

Une offre de formation à des usages pédagogiques est-elle régulièrement proposée aux équipes ?

#### 4. Ressources

Les applications pédagogiques présentes dans l'établissement satisfont-elles aux besoins ?

#### 5. Infrastructure, réseau et équipement

L'infrastructure informatique permet-elle une mise en œuvre efficiente des usages pédagogiques du numérique ?

### Do Mettre en œuvre

#### 1. Pilotage, impulsion et organisation

- Usages réglementaires :

- Utiliser le cahier de textes numérique choisi par l'établissement.
- Définir une communication numérique entre les personnels de l'éducation nationale, les familles, les élèves, cohérente avec la stratégie de l'établissement.
- Faire, à chaque séance, l'appel des élèves avec l'outil numérique choisi par l'établissement.

- La stratégie de l'établissement :

- Intégrer explicitement l'usage pédagogique du numérique dans les différentes instances de pilotage de l'établissement : CA ; Conseil pédagogique ; CVL ; etc...
- Intégrer clairement la volonté d'impulsion vers le numérique au travers du projet d'établissement
- Animer une « commission numérique » chargée de réaliser un travail de veille, d'expertise et d'impulsion
- Faire connaître et utiliser les outils de pilotage institutionnel.
- Encourager au sein de l'établissement la mutualisation entre pairs des bonnes pratiques numériques et pédagogiques

- Les personnes ressources :

- Identifier clairement le Référent pour les Ressources et Usages Pédagogiques Numérique (RUPN) dans l'établissement et ses missions sont connues de tous.
- Identifier l'interlocuteur de l'Équipe Locale Informatique et Bureautique (ELIB) dans le cadre de ses compétences.
- Identifier l'interlocuteur de la Division des Systèmes Informatiques dans le cadre de ses compétences.
- Identifier l'interlocuteur de la Délégation Académique au Numérique Éducatif.
- Les inspecteurs disciplinaires.
- Rédiger une lettre de missions au référent numérique (Décret n° 2010-1065 du 8 septembre 2010)

#### 2. Pratiques éducatives et pédagogiques

- La certification des utilisateurs

- Mettre en œuvre la certification PIX pour les élèves et les enseignants.

- Pédagogie à travers la compétence commune C9 (Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier) :

- P1 : Connaître et intégrer dans le cadre de sa discipline les usages du numérique.
- P2 : Maîtriser la langue dans le cadre des usages du numérique.
- P2 : Utiliser avec les élèves le numérique pour contribuer au développement des compétences langagières.
- P3 : A partir du suivi individuel des compétences de l'élève, différencier son enseignement en articulant avec les outils numériques le temps scolaire et le hors temps scolaire, et mettre en œuvre les dispositifs de la TVP en fonction des besoins de l'élève.
- P3 : Planifier l'acquisition des compétences par niveau en utilisant un outil Numérique qui permet une mutualisation au sein de l'équipe disciplinaire.
- P4 : Utiliser les outils numériques pour favoriser la socialisation, la collaboration, l'autonomie, l'articulation des temps individuels et collectifs dans les apprentissages.
- P4 : Dynamiser son enseignement en utilisant le numérique.
- P5 : Assurer la continuité du suivi en compétences sur le cycle de formation.
- P5 : Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation et le suivi des acquisitions des

### Check Evaluer

#### 1. Pilotage, impulsion et organisation

- Usages réglementaires :

- Le cahier de texte numérique :
  - o L'ensemble des enseignants utilise le cahier de texte numérique de manière systématique ;
  - o Le cahier de texte numérique est en parfaite cohérence avec le cahier de texte de l'élève ;
  - o Des indicateurs, relatifs aux usages des familles et des élèves, sont relevés.

- La communication :

- o L'ensemble des enseignants utilise son adresse académique et/ou la messagerie interne à l'ENT.

- L'appel en classe :

- o L'ensemble des enseignants utilise, à chaque début de séance, l'application choisie par l'établissement pour faire l'appel en classe.

- La stratégie de l'établissement :

- Les usages pédagogiques du numérique apparaissent dans : le projet d'établissement ; les procès-verbaux de CA ; les comptes rendus du conseil pédagogique ; les comptes rendus du CVL ; les comptes rendus de réunion disciplinaires.
- L'application SCHEMATIC est utilisée pour mesurer la maturité numérique de l'établissement et de ses acteurs.
- La « charte lycée » du numérique est utilisée dans l'établissement.
- CARTOON est utilisé régulièrement.
- Les outils mobiles personnels sont intégrés dans les usages.
- Des choix de matériels sont arrêtés.
- Les emplois du temps permettent de répondre aux besoins exprimés des enseignants.

- Les personnes ressources :

Un annuaire numérique est présent dans l'établissement. Il associe les personnes à leurs missions.

#### 2. Pratiques éducatives et pédagogiques

- PIX :

- La certification PIX est mise en œuvre pour les élèves et les professeurs.
- Le nombre de professeurs certifiés augmente chaque année.

- La pédagogie :

- Les applicatifs et logiciels disciplinaires sont utilisés avec les élèves.
- Dans le cadre de ses usages du numérique l'enseignant maîtrise la langue française.
- Dans leurs usages du numérique, les élèves rendent compte à l'oral et à l'écrit en respectant les règles d'expression de la langue française.
- Au sein des équipes disciplinaires, il existe un outil partagé de suivi individualisé d'acquisition des compétences.
- Dans le cadre du dispositif d'accompagnement renforcé (consolidation des acquis et accompagnement personnalisé) les usages du numériques favorisent une prise en charge personnalisée des élèves.
- Le cahier de texte numérique montre que les activités proposées à l'élève articulent le travail dans la classe et hors la classe.
- Il existe une organisation pédagogique formalisée et mutualisée à l'échelle de l'équipe disciplinaire à l'aide d'un outil numérique.

Il apparaît de nouvelles pratiques pédagogiques individuelles ou collectives.

## Plan Planifier

## Do Mettre en œuvre

### 3. Formation :

- Faire connaître l'offre de formation Académique.
- Mettre régulièrement en œuvre une offre de formation en cohérence avec les besoins et les usages pédagogiques.

### 4. Ressources :

#### • Les applications :

- Tenir à jour un inventaire numérique exhaustif des applicatifs pédagogiques disciplinaires utilisés au sein de l'établissement.
- Définir avec les équipes les besoins en applicatifs pédagogiques pour une mise en œuvre efficiente des usages et **conforme** aux réglementations liées à la sécurité.
- S'assurer d'un usage des ENT généralisé pour tous et **conforme** aux réglementations liées à la sécurité.

#### • La documentation :

- Assurer une veille documentaire et mutualisée.

### 5. Infrastructure, réseau et équipement

#### • L'infrastructure :

- Définir avec les équipes les besoins **en matériels nécessaires** à une mise en œuvre efficiente des usages pédagogiques du numérique.
- S'assurer du dimensionnement du réseau pédagogique afin qu'il soit en cohérence avec **les** usages voulus.
- Faire évoluer le CDI vers un véritable Centre de Connaissances et de Culture construit en partenariat avec la collectivité territoriale

## Check Evaluer

- Au sein des séances, les usages du numérique favorisent la collaboration entre élèves.
- L'enseignant propose des activités numériques interactives qui amènent l'élève à être acteur dans ses apprentissages.
- Les usages du numérique permettent de développer l'autonomie des élèves notamment dans le cadre de projets et de la réalisation du chef d'œuvre.
- Il apparaît de nouvelles pratiques pédagogiques individuelles ou collectives.
- L'outil permet un accès aux données de suivi d'acquisition des compétences sur un cycle de formation.
- Dans le cadre du dispositif d'accompagnement renforcé (insertion professionnelle et poursuite d'étude) les usages du numériques favorisent une prise en charge personnalisée des élèves. (voir avec Sandra)

### 3. Formation :

- L'offre Académique de formation est affichée et connue de la communauté éducative.
- Des formations sont régulièrement mises en œuvre dans l'établissements en lien avec la DANE
- Les professeurs suivent régulièrement des formations.
- Formation aux usages du numérique pour plus de la moitié des enseignants.
- Instauration d'un dispositif régulier de formation et d'accompagnement aux usages du numérique pour l'ensemble de la communauté éducative.

### 4. Ressources :

#### • Les applications :

- Un inventaire numérique de l'ensemble des applicatifs numériques existe et est à jour.
- La définition des besoins en applications pédagogiques est formalisée et soumise aux instances.
- La réglementation est connue et respectée

#### • La documentation :

- Un politique documentaire mutualisée est mise en œuvre en lien avec le professeur documentaliste, le RUPN et les coordonnateurs disciplinaires.

### 5. Infrastructure, réseau et équipement

#### • L'infrastructure :

- Un inventaire numérique de l'ensemble des matériels numériques existe et est à jour.
- L'équipement des salles en matériel de vidéo projection est généralisé.
- Les points d'accès sans fil sécurisés sont généralisés dans l'établissement.
- Un poste numérique de travail enseignant est présent dans chaque salle de classe.
- Généralisation d'un accès sans fil sécurisé dans l'ensemble de l'établissement.
- La définition des besoins matériels est formalisée et soumise aux instances.
- Un suivi des incidents réseau existe.
- Un travail d'auto-évaluation régulier de l'infrastructure est conduit.
-